



«Personnalité Otage»

I-247

- K.50 - K.48 - PO -

Nom : SOURIN

Prénom : Paul

Date naissance : 2 mai 1903

Lieu de naissance : Mourmelon-le-Grand (51400).

N° Matricule à Flossenbürg : non immatriculé. à Neuengamme : 37479

Situation familiale avant l'arrestation : marié, 2 enfants.

Situation professionnelle : Chef de bureau à la préfecture de la Marne.

Domicile : Châlons-sur-Marne (51000).

ARRESTATION : le 13 juin 1944 à Châlons-sur-Marne (51).

Circonstances d'arrestation : Il a eu à plusieurs reprises des démêlés avec les autorités allemandes pour une position hostile. Le chef de l'Arbeitsersatz l'avait déjà menacé d'arrestation pour s'être efforcé par tous les moyens à saboter les opérations de départ de travailleurs en Allemagne. A été à l'origine d'une forte augmentation de réfractaires dans le département. "Il dissimula la plus grande partie des dossiers de l'arrondissement de Ste-Menehould qui devait partir à la commission franco-allemande siégeant au Salon des Glaces de la Préfecture de la Marne. Le docteur Nussle s'étant aperçu qu'il y avait des manquants entra dans une violente colère et ce n'est qu'à force de diplomatie et d'astuces que M Sourin réussit à rétablir le calme entre les représentants français et allemands siégeant à cette commission".

Lieux d'emprisonnement : Châlons-sur-Marne, Compiègne.

Date de départ de Compiègne : le 15 juillet 1944 pour Neuengamme.

DÉPORTATION : « Personnalité-Otage ».

Camps et Kommandos successifs : Arrive à Neuengamme le 18 juillet 1944 dans le transport qui comprend plus de 1500 détenus. Dans ce nombre sont incluses 326 personnalités considérées comme « Personnalité Otage (PO) ». A ce titre les détenus bénéficient de conditions particulières dans le camp. Evacué le 12 avril 1945 vers Theresienstad (Terezin) puis vers le kommando spécial de Brezany les deux dépendant de Flossenbürg.

Date et conditions de sa libération : Libéré le 08 mai 1945 à Brézani (Tchécoslovaquie), par les Russes

Rapatriement : le 18 mai 1945 par Paris (Hôtel Lutétia).

RETOUR A LA VIE CIVILE :

Réinsertion dans son environnement (familial-social-professionnel) :

Difficultés ou non à reprendre une vie normale :

Autres informations et sources :

Nom et adresse actuelle du rédacteur de la fiche :